

COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate

RÉFECTION DE BARRAGE DANS LA ZEC BAS-SAINT-LAURENT

Québec, le 27 avril 2009. La Fondation de la faune du Québec a soutenu financièrement la Société de gestion des Ressources du Bas-Saint-Laurent dans un projet de réfection de barrage de l'étang Zéphir dans la zec Bas-Saint-Laurent.

Il s'agit d'un ouvrage dont la construction remonte à l'époque des clubs privés et sur lequel des réparations partielles avaient été effectuées jusqu'à présent. Le projet visait donc à restaurer le barrage et à y aménager une passe migratoire.

La réfection de ces ouvrages assure, à long terme, la protection et la conservation d'un plan d'eau déjà fort productif pour l'omble de fontaine (truite mouchetée). De plus, la passe migratoire favorisera la libre circulation des poissons.

Soulignons que ce projet a pu se réaliser grâce à l'appui financier du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, par le biais du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier du Volet II

La contribution de la Fondation s'est effectuée dans le cadre du programme d'Amélioration de la qualité des habitats en milieu aquatique – Volet Frayères, mis en œuvre depuis 2008. Cette aide financière est rendue possible grâce à la collaboration de Boralex, partenaire du programme.

La Fondation de la faune du Québec a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C'est pourquoi elle soutient depuis 20 ans plus de 1 000 organismes qui protègent cette richesse unique partout au Québec, créant ainsi un véritable mouvement faunique.

- 30 -

Source :
M. Pierre Breton
Directeur des communications
418 644-7926, poste 124
pierre.breton@fondationdelafaune.qc.ca

Renseignements :
M. Claude Grondin
Directeur des initiatives fauniques
418 644-7926, poste 127
claudio.grondin@fondationdelafaune.qc.ca

N/Réf. : 6203-808